

roulement, les projectiles étaient souvent anéantis par les brancages entrelacés et puis les munitions vintrent à manquer. Par bonheur la fusillade était entendue de l'entrée de la rivière où se trouvaient les Français restés à la garde de la barque. Un jeune homme, nommé Des Prairies, ne pouvant maîtriser son ardeur proposa à ses compagnons de traverser la rivière et d'aller prêter main forte à Champlain. Lorsqu'ils arrivèrent sur le théâtre de l'action, les sauvages alliés, conseillés par Champlain, renversaient le tranchement au moyen de courroies attachées aux arbres et auxquels ils étaient parvenus à faire une grande brèche. L'arrivée de ce renfort inattendu déterminait la victoire, et les Iroquois furent tous massacrés ou fait prisonniers.

Champlain dit que dans ce combat, la mousqueterie causait une telle frayeur aux ennemis, que dès qu'une balle les touchait, ils se jetaient à terre, se croyant morts. Il fut lui-même blessé par une flèche qui lui perça l'oreille et lui déchira un peu le cou.

Ce Des Prairies qui avait été le héros de la circonstance était un jeune homme d'une grande valeur et de beaucoup de mérite. — Il se noya plus tard à l'entrée de l'Ottawa. C'est ce qui fait que dans plusieurs anciennes cartes on donne à l'Ottawa le nom de rivière des Prairies, nom qui ne s'applique aujourd'hui qu'à une portion de cette rivière, celle qui coule au Nord de l'île de Montréal. Plus tard, le nom des Outaouais fut donné à tout ce confluent du fleuve, parce que c'était le chemin pour aller chez les Outaouais. — Comme ces derniers étaient les plus connus on donnait aussi le nom d'Outaouais à tous les Algonquins qui descendaient par cette rivière.

Champlain trouva à l'entrée de la rivière des Iroquois un grand nombre de ces mistigoches (les Basques), lesquels, comme le remarque le judicieux capitaine, se nuisaient les uns aux autres par leur concurrence en même temps qu'ils faisaient tort à M. de Monts.

Le lendemain de la bataille arriva le vieux chef Iroquet dont on avait annoncé l'arrivée avec 200 guerriers, lesquels n'ayant jamais vu d'Européens, regardaient avec un grand étonnement leurs costumes et leurs armes. Ils prirent leur part du grand festin des alliés, horrible festin où les mets étaient les lambeaux des cadavres Iroquois, cadavres qu'en descendant le fleuve on avait plantés sur les canots à l'extrémité de longs bâtons, d'où on les avait ensuite arrachés pour les dépecer et les dévorer, malgré le dégoût et les reproches des Français qui ne purent les empêcher de faire ce qui était une de leurs vieilles coutumes à laquelle ils tenaient le plus. Avant de se séparer d'eux, Champlain désirant que ses hommes apprissent la langue des sauvages engagea un Français à suivre le chef Iroquet, tandis que, de son côté, il prit avec lui un naturel nommé Savignon, qui passa en France avec lui. Le Français reparut au Sault Saint-Louis l'année suivante, parlant déjà la langue des sauvages et formé à leurs manières.

Quelque temps après parvint en Canada la fatale nouvelle de l'attentat de Ravallac, qui privait à la fois la colonie d'un protecteur, M. de Monts d'un ami, et la France d'un grand loi.

M. de Champlain passa en France. Mais cette fois tout en s'occupant des intérêts de la colonie menacés par la mort d'Henri IV, il devait aussi songer à ceux de sa vie privée, dans laquelle il survint un changement qu'il est pour nous précieux de constater par cela seul qu'il s'agit de Champlain.

Cette même année, au mois de décembre 1610, M. de Champlain qui jusque là n'avait pas encore été marié, épousa, à Paris, Mlle Hélène Boulé, fille de Nicolas Boulé, secrétaire du Roi, et de Marguerite Alix. Cette jeune personne n'était alors âgée que 12 ans, elle avait été élevée dans le Calvinisme, mais instruite depuis par son mari elle embrassa bientôt la religion catholique qu'elle travailla plus tard à faire connaître aux sauvages qui fréquentaient Québec. Il ne serait peut-être pas non plus inutile d'ajouter qu'au contrat de mariage, M. de Monts, qui porte encore dans l'acte le titre de lieutenant général du roi, figurait comme témoin avec plusieurs autres membres de la compagnie du Canada.

Au printemps de 1611, M. de Champlain ayant obtenu quelques navires, reprit le chemin de sa colonie. A Tadoussac, il rencontra deux bâtiments Basques ou Normands qui faisaient la traite comme ils en avaient alors le droit par suite de l'abolition du privilège exclusif de M. de Monts. Après un court séjour à Québec, il continua de suite jusqu'à Hochelaga qu'il avait déjà visité une fois avec M. de Pontgravy en 1603, puis de là il alla explorer le Sault Saint-Louis, qu'il faut bien se garder de confondre avec le village sauvage qui porte aujourd'hui ce nom, car il est ici question des rapides, et des cascades qui s'étendent de Montréal vers le village de la Chine. Champlain résolut de construire un petit fort dans les environs et pour cela il ne trouva pas de lieu plus convenable que l'emplacement actuel de la ville de Montréal, position qu'il trouvait fort belle tant pour le voisinage d'une petite rivière qui, si elle existait encore

passerait vers le centre de la ville, qu'à cause d'une trentaine d'arpents de prairies que les Hochelagiens avaient autrefois cultivées et que les guerres les avaient contraints d'abandonner. A peu de distance se trouvait un petit îlot que les quais couvrent aujourd'hui. Champlain avait aussi la pensée de construire une ville; mais cette ville ne s'était pas sur l'île de Montréal qu'il la plaçait, c'était sur une petite île d'environ "trois quarts de lieue de circuit, située au milieu du fleuve" et qu'il nomma Ste. Hélène prénom de Mme. de Champlain. Ce nom fut porté plus tard par un jeune et vaillant guerrier, Lemoine de Ste. Hélène, frère de l'aventureux d'Iberville, un autre de nos héros Canadiens.

De retour à Québec, Champlain repassa presque aussitôt en France. La mort d'Henri IV en privant la colonie d'un puissant protecteur, avait fait un vide qu'il fallait combler si on ne voulait pas la laisser en butte aux entreprises ambitieuses et cupides des ennemis de la compagnie. Il s'adressa d'abord à Charles de Bourbon, comte de Soissons, qui était cousin germain du fils de ce Condé, l'acteur d'un si grand rôle dans la guerre des Huguenots. Ce prince accepta l'offre par zèle pour la religion dont il était un fervent observateur, et il obtint des lettres de la reine régente lui conférant l'autorité nécessaire, avec le titre de vice roi, suivant quelques écrivains. Quoiqu'il en soit, il nomma Champlain son lieutenant. Mais peu de temps après le noble protecteur mourut. Heureusement la charge vacante fut acceptée par son neveu, le prince de Condé, le même précisément dont nous avons parlé à propos des troubles qui accompagnèrent le mariage du roi Louis XIII avec Anne d'Autriche. Comme son prédécesseur, il revêtit Champlain de tous ses pouvoirs pour la colonie des bords du St. Laurent.

ARTHUR CASGRAIN.

(A continuer.)

EDUCATION.

PÉDAGOGIE.

QUELQUES REMARQUES SUR LA MEILLEURE METHODE D'EPELLATION

L'enfant, jusqu'à l'âge de cinq à six ans, ne connaît encore guère que ses jeux et ses plaisirs. Arrivé à cette époque de sa vie, il doit renoncer à ses amusements pour se livrer à des occupations plus sérieuses. Ses parents le conduisent à l'école, afin qu'il y apprenne ce qui est nécessaire et utile. Le maître, aux soins duquel ils le confient, commence l'enseignement par lui faire connaître les lettres et par lui montrer à épeler et à lire les syllabes et les mots; c'est la partie de l'enseignement qui est sans contredit la plus rude et la plus désagréable et pour l'écolier et pour le maître. D'un côté, le contraste, qui existe entre les jeux de l'enfance et ces occupations sérieuses, de l'autre, l'aridité incontestable de la matière à apprendre, contribuent dès l'abord à décourager l'enfant et à lui inspirer du dégoût pour les exercices de l'école. Il est donc de la plus grande importance de lui faire sentir le moins possible ce contraste et cette aridité des exercices et de parvenir au plus tôt à la fin de cette période de l'enseignement. Ces deux buts peuvent être atteints au moyen d'une méthode logique et conforme à l'âge et à la capacité de l'enfant. Pour l'acquiescer à l'épellation, exercez toujours dépourvu d'attraits, il faut surtout, dans les premiers temps, que les leçons ne soient pas de trop longue durée, et pour lui en inspirer le goût, le maître doit le plus tôt possible arriver à l'épellation des petits mots, avec la signification desquels il est déjà familiarisé. Rien ne retarde tant les progrès de l'enfant que le découragement, occasionné, dans un très grand nombre de cas, par les reproches intempestifs et continuels du maître. Les éloges et l'indulgence produisent toujours d'heureux fruits. Il vaut mieux que l'on s'en serve et que jamais l'insuccès, s'il n'a pas la paresse ou l'inattention pour cause, n'attire de blâme sur la conduite de l'élève. Enfin, le maître doit l'aider avec discernement.

Quant à ce qui est de la lecture, c'est purement une question de méthode que je vais résoudre. L'esprit de l'enfant, aussi bien que son corps, se développent d'après certaines lois, et ces lois sont celles de la nature, qui ne pêche jamais, comme on le sait, du côté de la logique. Examinons donc, avant tout, si la méthode que l'on suit généralement dans les écoles primaires répond à ces lois. Les idées sont représentées par des mots. Cette représentation des idées s'adresse ou à l'oreille ou à l'œil. Dans le premier cas, elle a lieu par des sons, dans le second cas par des signes visibles, appelés lettres. Comme les mots se composent de syllabes et les